

**PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION DES
REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE**

SCRUTIN DU 10 AVRIL 2018

Le Président de l'Université Bretagne Loire,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 719-1 à L. 719-2, L. 718-7 à L. 718-16 ; et D. 719-1 à D. 719-40 ;

Vu le décret n° 2017-610 du 24 avril 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux médiateurs et aux conditions d'exercice du droit de suffrage, à la composition des collèges électoraux et aux modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique culturel et professionnel ;

Vu le décret n°2016-8 du 6 janvier 2016 portant création de l'Université Bretagne Loire et approbation de ses statuts ;

Vu la délibération n°2017-40 du Conseil d'administration en date du 11 décembre 2017 adoptant le règlement intérieur de l'Université Bretagne Loire ;

Vu l'arrêté n°2018/PO/002 portant désignation des membres du comité électoral consultatif ;

Vu l'arrêté n°2018/PO/003 portant organisation des élections ;

Vu l'arrêté rectificatif n°2018/PO/005 portant désignation des membres du comité électoral consultatif ;

Vu l'arrêté n°2018/PO/006 portant arrêt des listes de candidats au conseil d'administration et au conseil académique ;

Vu l'arrêté rectificatif n°2018/PO/028 portant arrêt des listes de candidats au conseil d'administration et au conseil académique ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du 10 avril 2018 ;

DECLARE ELU AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

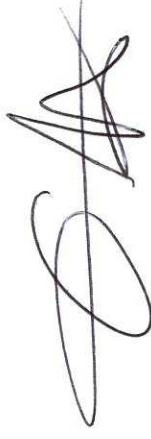
Pour le collège USAGERS :

Sièges à pourvoir :	6
Inscrits (A) :	163 426
Votants (B) :	1 902
Bulletins blancs ou nuls (C) :	56
Suffrage exprimé (B-C) :	1 846
Taux de participation (B/A*100)	1,16%

Ont obtenu :

Nom de la liste	Nombre de voix recueillies	Nombre de sièges obtenus	Candidats proclamés élus Titulaires	Candidats proclamés élus Suppléants
UNEF, le syndicat étudiant et associations étudiantes	264	1	CHEVANCE MALO	ELLEOUET MEGANE
L'Armée de Dumbledore : le seul vote contre les forces du mal	853	3	DONT BARTHELEMY BODINIER LUCILLE DELHOMME VINCENT	CREACH MAILYS LECLERC ENGUERRAND BERNIER LYSANNE
BOUGE TES CAMPUS avec tes associations	729	2	DUSSART WILLIAM GOUJON MORGANE	CHARRON JULES LABBE TIPHAINE

Le 13 avril 2018 à Rennes,
Le Président de l'Université Bretagne Loire
M. Pascal Olivard



Affiché au siège de la ComUE Université Bretagne Loire le : 13 avril 2018
Publiée sur le site internet de la ComUE Université Bretagne Loire le : 13 avril 2018
Transmis au Recteur, Chancelier des universités le : 13 avril 2018
Pièces jointes au présent document : néant